



APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 24 juin 2021

AVENIR DE L'ENTREPRISE

CHEMINOTS MAÎTRISES ET CADRES, MOBILISONS-NOUS LE 1^{er} JUILLET 2021

L'Union Fédérale des Cadres et Maîtrises de la CGT Cheminots a été reçue par la direction de la SNCF le 22 juin 2021, jour du 1^{er} rassemblement national depuis la crise sanitaire.

Nos dirigeants se sont dits préoccupés par la situation des maîtrises et cadres. De nombreux constats ont été partagés. Mais ils refusent de changer de trajectoire. Pis, la pression est redoublée pour éclater la SNCF en une myriade de filiales de droits privés.

La CGT et son UFCM ont fait des propositions pour l'efficacité de la production et l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Les cheminots de tous collèges, de tous services, sont appelés à agir le 1^{er} juillet par la grève.

La Fédération CGT des Cheminots, au travers une DCI déposée par son UFCM, a porté les revendications des cheminots maîtrises et cadres. Ni la réforme de 2018, ni la crise sanitaire n'obligent à se conformer aux orientations stratégiques de quelques dirigeants.

Le travail demande du soin.

Structuration de l'entreprise : La direction décide de découper l'entreprise en filiales. Contrairement à un établissement, **une filiale impose des barrières juridiques, de la bureaucratie, des cloisons et interfaces pour une efficacité médiocre.** Seuls les groupes, multipliant les cessions et acquisitions, en usent. La direction assume ce choix pour appliquer la convention collective au rabais et mieux transférer voire licencier les cheminots.

Pour la CGT, plus la réponse aux besoins est réalisée par une entreprise intégrée, plus elle est efficace, solidaire et fiable. Elle permet la mutualisation et le développement des métiers. Cette approche est économiquement favorable et permet de garantir la sécurité.

Ligne hiérarchique : La structuration a des conséquences sur la ligne hiérarchique. **Seul le triptyque Compétences, Moyens et Autorité, formalisé permet de décliner la responsabilité de l'employeur.** Or, la direction cherche à se défausser de ses responsabilités, notamment sociales et juridiques, sans donner les moyens nécessaires et sans permettre aux encadrants de développer leurs compétences. **L'UFCM-CGT revendique une ligne hiérarchique claire avec des échelons appropriés du DET au chef d'équipe.**

La création de micro-entreprises pousse au développement de la polyvalence. Or, un encadrant a besoin d'une assise technique pour faire les arbitrages fondamentaux et être en capacité de réagir correctement. **L'UFCM-CGT exige la fin des expérimentations instaurant la confusion des métiers, à l'exemple de celui de RET (Responsable équipe train (contrôleurs)) et CTT (encadrant des conducteurs).**

Fonctions supports et pôles d'appui : Les pôles d'appui sont indispensables et efficaces pour les cheminots. Pour nos dirigeants, il faut néanmoins les recentrer sur des plaques, réinventer les « process » pour faire des économies de frais de structure. **Pour la CGT, il faut des pôles d'appui dans les UO, en contact avec les encadrants, afin d'être réactifs face aux aléas de production. Il faut aussi des experts pointus en directions centrales.** C'est leur complémentarité qui soulage le quotidien de tous. Leur dimension doit être définie à partir des besoins.



Ingénieries et Système d'Information : Depuis plus de 15 ans, l'emploi de techniciens précaires s'est développé dans nos ingénieries. Des sociétés de prestations ont même structuré des filiales dédiées à la SNCF. Preuve que la charge est particulièrement stable.

La direction annonce l'internalisation de près de 1000 emplois dans les services informatiques pour maintenir et développer des savoirs dans l'entreprise et maîtriser les coûts. Pour la CGT, c'est un début mais le combat continue.

L'UFCM-CGT revendique l'intégration des prestataires avec leur charge de travail afin de revenir à un fonctionnement plus efficace pour les hiérarchiques (moins de contractualisation, possibilité de former, responsabilité juridique clarifiée...).

Emploi/conditions de travail : Pour la direction, le fondement de l'accord forfait-jours est de masquer les heures de travail réellement effectuées. Elle considère le système d'alerte suffisant pour contenir les surcharges de travail.

L'UFCM-CGT revendique le décompte de toutes les heures travaillées, y compris pour les cheminots non soumis à tableau de service. Une politique de recrutement, à partir des besoins utiles à la production, permettra de corriger la charge excessive de travail, notamment des encadrants de proximité.

Le Flex-office se développe de façon coordonnée dans de nombreux sièges. Le taux d'occupation des locaux (temps partiel, télétravail, réunions, tournées terrain ...) ne peut justifier l'expropriation des cheminots. L'UFCM-CGT revendique l'arrêt immédiat de tous les projets Flex-office, organisation pathogène. Chaque cheminot doit disposer d'un bureau personnel garantissant de bonnes conditions de travail.

Parcours professionnels, déroulement de carrière : Le morcellement de la SNCF impose des cloisons qui bloquent les parcours. La direction fait le constat de nombreuses impasses. Elle décide de multiplier les expérimentations. Pour la CGT, celles-ci, basées sur un système de détection hiérarchique, privent l'accès à tous et retirent toute transparence et toute impartialité. L'absence de socle commun ne permet pas de développer un langage commun et réduit les passerelles.

Le Statut Social revendiqué par la CGT est la solution pour mettre fin à l'arbitraire patronal. L'encadrement n'a pas à être son vecteur. Il faut une réglementation claire, objective, connue de tous. La CGT revendique la reconnaissance des diplômes et des dispositifs de formation interne afin de permettre l'accès aux fonctions des Maîtrises et Cadres.

Salaires : l'UFCM-CGT revendique la sortie de l'individualisation de la rémunération. Pour la direction, la GIR est le levier pour s'assurer que l'encadrement tient ses objectifs. Ces primes instaurent une compétition entre maîtrises et cadres. Elle refuse donc toute augmentation générale, pour maintenir un haut niveau de part variable. Ainsi, elle compte donner une majoration pour ancienneté différenciée selon les collègues. C'est inadmissible !

Pour la CGT, son Union Fédérale des Cadres et Maîtrises, le travail de qualité passe par une organisation de la production qui s'appuie sur l'expertise des cheminots. Ce travail doit être reconnu par la qualification et le salaire.

La Fédération CGT des Cheminots appelle les cheminots de tous services et tous collègues à agir par la grève le 1^{er} juillet 2021 !